



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Communiqué de presse

NOMINATION

Paris, le 16 juin 2021

Michel Fournier élu vice-président de l'ANCT

Le Conseil d'administration de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) réuni mercredi 16 juin a élu son nouveau vice-président du Conseil d'administration.



Michel Fournier, président de l'Association des Maires Ruraux de France a été élu vice-président du Conseil d'administration de l'ANCT mercredi 16 juin.

Maire de Les Voivres dans les Vosges depuis 1989 et vice-président de la Communauté d'agglomération d'Epinal depuis 2017, en charge de la cohésion territoriale, de la ruralité et des services mutualisés, il est un défenseur de longue date des territoires ruraux et de leur développement. Par ses convictions, ses engagements et ses fonctions, il saura être un ambassadeur de la revitalisation de ces territoires que l'ANCT accompagne. Cette élection incarne la volonté de l'ANCT de soutenir toutes les communes, y compris les plus petites, par la mise en œuvre de programmes nationaux ou l'accompagnement sur mesure.

« Je suis convaincue, au regard de l'engagement de Michel Fournier pour les territoires ruraux, que nous coconstruirons et déploierons ensemble et avec les acteurs locaux des politiques publiques qui répondront aux enjeux des collectivités que l'ANCT soutient et conseille.

**Caroline Cayeux,
Présidente de l'ANCT**



A propos de l'ANCT

Créée au 1er janvier 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un nouveau partenaire pour les collectivités locales qu'elle accompagne dans leurs projets de territoire. Elle anime des pactes territoriaux et des programmes nationaux comme France Services, Action cœur de ville, Petites Villes de demain, France Très Haut Débit... L'ANCT développe également une offre de services sur mesure en matière d'ingénierie de projet, avec une approche « cousue main » pour répondre au plus près de leurs besoins spécifiques et locaux.

Site Internet : www.agence-cohesion-territoires.gouv.fr

Contact presse : Kathleen ANDRE, kandre@equancy.com, 06.16.55.43.05